



SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée René Cassin - **Tulle**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°5643

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Formation initiale

PRÉSENTATION MÉTIER

Le chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 est responsable de l'application de la réglementation, en matière de sécurité incendie principalement dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Il est le garant du bon fonctionnement du service de sécurité incendie. Ses compétences lui permettent d'organiser un service composé d'une équipe de sécurité incendie pouvant varier de 10 à 20 personnes et plus. Il doit réaliser ses missions avec rigueur et professionnalisme.

OBJECTIFS

- Manager un service de sécurité incendie en ERP et IGH.
- Conseiller la direction en termes de sécurité incendie.
- Être l'interlocuteur des commissions de sécurité et d'accessibilité.
- Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux.
- Suivre les obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou être titulaire du SSIAP 2 et avoir exercé l'emploi de chef d'équipe de service de sécurité incendie pendant trois ans
- Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 216 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme SSIAP 3
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel
- Projet de transition professionnel (PTP)

Tarif de référence*

- 4 300 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Formation initiale

CONTENU

- **Connaissance du feu et de ses conséquences** : Feu, éclosion et développement.
- **La sécurité incendie dans les bâtiments** : matériaux et éléments de construction ; études de plans et outils d'analyse.
- **La réglementation incendie** : organisation générale de la réglementation ; dispositions constructives et techniques ; moyens de secours ; visites applicatives ; notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.
- **Gestion des risques** : Analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité.
- **Conseil au chef d'établissement** : information de la hiérarchie ; veille réglementaire.
- **Correspondant des commissions de sécurité** : Les commissions de sécurité.
- **Le management d'une équipe de sécurité incendie** : organiser le service, exercer la fonction d'encadrement ; différentes fonctions de l'autorité ; notions de droit du travail ; notions de droit civil et pénal.
- **Gestion du budget du service sécurité incendie** : suivi budgétaire du service, fonction achat ; fonction maintenance.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métier accessible : Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter